

such as, *e.g.*, actors and objects in commercial exchange, specific social relations, linguistic phenomena, or ideological/religious systems, greatly benefit from the application of such analysis. Some contributions in this volume, which extensively used epigraphic and papyrological sources, amply demonstrate that network analysis is particularly fruitful when such comprehensive and extensive *corpora* of evidence are available. Secondly, there may be a lurking danger of translating complex human interactions into a general notion of “networks”, often too closely reflecting the understanding and practices of networks in action in the 21 century. Networks imply an interconnected group of individuals, who somehow interact with each other, develop social and professional contacts, and often work toward achieving the same goal. Yet, individuals, even within networks, often tend to pull in their own directions, while personal initiative, opportunism, fortitude, greed, efficiency, incompetence, etc., may sometimes be more influential than connectivity in shaping the courses of events and processes. Furthermore, due to often incomplete data or their ambiguity, there is always a danger of reconstructing networks as they *should have been* in ideal circumstances, rather than as they *actually were*. Undoubtedly, as a counterbalance, it would have been beneficial to include in this collection of papers an example of a network perceived as being inefficient, under-stress or, ultimately, counter-productive. Finally, assuming a commonality of networking and connectivity in the ancient world may inadvertently introduce over-positive generalizations, in which politically, socially and economically interconnected peoples, landscapes and objects become sets of “systemic” associations. Nevertheless, the editors are to be congratulated for gathering in this volume valuable and thought-provoking contributions while the contributors should be applauded for exploring new methodological avenues in studies of the ancient world.

Zbigniew T. FIEMA

Nanouschka Myrberg BURSTRÖM & Gitte Tarnow INGVARSDON (Ed.), *Divina Moneta. Coins in Religion and Ritual*. Londres – New York, Routledge, 2018. 1 vol. relié, XVI-257 p., 96 fig. coul. Prix : 115 £. ISBN 9781472485922.

Ce volume, édité par deux de nos collègues scandinaves, est issu d’une table ronde intitulée « *Divina Moneta: coins finds in religious contexts* » qui s’est tenue à Taormina lors du XV^e congrès international de numismatique (2015). Il regroupe treize contributions traitant de l’usage de la monnaie dans un cadre rituel, et ce dans différentes cultures et à des époques différentes. Ce petit livre d’à peine 250 pages montre qu’il n’est pas nécessaire à un recueil d’analyses transversales (temps/espace) d’être épais pour soulever des problématiques majeures et devenir un classique de l’anthropologie. Trois aspects y sont explorés : les monnaies au sein des rituels, les monnaies en tant qu’objets sacrés en opposition à leur usage profane, et finalement le sens que l’on peut donner aux offrandes monétaires. Les études nous mènent donc de l’Âge du Fer (2 contributions) aux Temps modernes (2), en passant par l’époque romaine (3) et le Moyen Âge (6). Dans son introduction, N. M. Burström évoque l’opposition entre « fonctionnalisme » et « ritualisme », les monnaies constituant effectivement une catégorie formelle à cheval sur les deux concepts puisqu’elles peuvent aussi bien être fabriquées pour des raisons strictement économiques que pour servir de marqueur

social à valeur ostentatoire. Les dépôts culturels, note-t-elle, apparaissent aussi bien sous la forme de monnaies isolées trouvées éparses dans des niveaux archéologiques que sous la forme de petits ou grands assemblages alors qualifiés de « dépôts » ou de « trésors ». Mais nous verrons que leur statut économique est, dans bien des cas, sujet à discussion. En tant qu'offrandes, les monnaies se rencontrent dans un grand nombre de contextes : des tourbières, des marais, des temples, des monuments, des tombes, des églises, des habitats ou des navires. Les monnaies sont encore utilisées de nos jours pour des raisons rituelles ou semi-rituelles, par exemple sous la forme de dons lors de la quête dans les églises, par leur jet dans des fontaines ou leur fixation dans des « arbres à monnaies ». Dans tous les cas, la distinction doit être faite entre les usages religieux et ceux qui relèvent de simples rituels, éventuellement sans rapport direct avec la sphère religieuse. Il s'agit alors de gestes profanes ritualisés (par exemple le tirage au sort par le lancer d'une monnaie avant un match de football). À un certain moment donc, la monnaie a été reconnue comme un potentiel « instrument de dévotion », une sorte d'outil permettant la réalisation de pratiques dévotionnelles. Toutefois, la découverte de monnaies dans les « lieux de culte » revêt plusieurs significations : si elles conviennent effectivement à la pratique religieuse, elles sont en même temps un outil économique destiné à l'entretien du temple ou de l'église. Deux textes, placés dans la première partie, sont consacrés à l'Âge du Fer. La contribution de D. Wigg-Wolf (p. 13-29), traite de la « mort rituelle » (*ritual killing*) des monnaies dans des contextes religieux. Il est méthodologiquement important et mérite qu'on s'y attarde quelque peu. Dans un premier temps, l'auteur s'attache à tenter de définir ce que recouvre le terme « rituel ». Il conclut que peut être considéré comme rituel « un acte ou une série d'actes répétés régulièrement, et réalisés selon un protocole précis ». Dès lors, il existe des quantités de gestes ritualisés qui n'entretiennent strictement aucun rapport avec la sphère religieuse. De ce fait, un acte identifié comme rituel ne signifie en aucune façon que nous pouvons lui accorder un contenu religieux. L'interprétation des regroupements sous forme de dépôts de monnaies de l'Âge du Fer (par opposition aux monnaies isolées) peut s'interpréter de différentes manières. Ainsi, les hémistatères découverts dans l'ossuaire laténien de Ribemont-sur-Ancre ne peuvent être considérés comme relevant de dépôts de monnaies : elles s'y trouvaient prosaïquement parce qu'elles faisaient partie de la panoplie d'un guerrier mort. Le geste est à rapprocher de ceux mis en évidence à Illerup Ådal, au Danemark, où ont été découverts dans une tourbière les équipements d'une armée vaincue au début du III^e s. ap. J.-C. Les 199 monnaies récoltées étaient pour la plupart réunies dans des bourses suspendues à des ceinturons : il ne s'agit dès lors pas de dépôts « de monnaies », mais tout au plus de l'exposition d'équipements militaires. L'interprétation de monnaies isolées, ou supposées telles, est différente. Ainsi, dans le sanctuaire trévir du Martberg, 8.500 des 13.000 monnaies ont été découvertes dans le sanctuaire. Parmi celles-ci, de nombreux exemplaires témoignent d'un « ritual killing » attesté par la présence d'un ou plusieurs coups de burin. Cette pratique, qui touche près de la moitié de l'or, un tiers de l'argent, mais seulement un faible pourcentage des potins et des pièces de bronze, est totalement absente de l'habitat adjacent, pourtant contemporain. Assez curieusement, au Martberg, c'est assez systématiquement le revers, montrant un cheval – symbolisant peut-être la royauté – qui a reçu un coup. D. Wigg-Wolf évoque assez logiquement l'hypothèse du

substitué d'un sacrifice animal : à Manching, en Bavière, les archéologues ont effectivement observé que les Celtes fréquentant le sanctuaire avaient sélectionné des monnaies sur lesquelles figure un cheval, un type pourtant absent du répertoire régional. Ces monnaies équines furent déposées en même temps que des harnais, des crânes de chevaux et même une statuette en bronze du même animal. La relation est ici sans équivoque. Dès lors, il semble assuré que les monnaies ne sont pas déposées comme un simple outil économique, mais bien comme un symbole possédant un sens caché, par exemple la victime à sacrifier. Le phénomène évolue avec l'arrivée des Romains. C'est alors le visage de l'empereur qui reçoit le coup signifiant la mise à mort rituelle de la monnaie. Il s'agit alors de la négation de sa valeur monétaire, celle qui est garantie par la présence de l'effigie impériale. Un autre élément remarquable est un changement significatif dans la pratique de déposition, mis en évidence à Möhn où les dépôts de monnaies se poursuivent jusqu'au II^e s. Toutefois, à partir du milieu du I^{er} s., les monnaies ne sont plus déposées en évidence sur le sol (ou dans des bourses suspendues à des poteaux), mais regroupées dans des fosses. Il s'agit sans doute d'une autre façon de mettre à mort les monnaies : étant cachées, elles ne sont désormais plus récupérables. M. Nick (p. 30-48), de son côté, tente de classer les contextes archéologiques qui peuvent être considérés comme témoignant d'activités culturelles. Il insiste sur la logique de l'Âge du Fer, fort différente de la nôtre, tout en rappelant que les rituels ont également un rôle social, celui de maintenir une certaine cohésion de la société. L'auteur souligne également l'importance accordée aux milieux aquatiques, ceux du site éponyme de La Tène bien sûr, mais également ceux de Zurich où furent découverts deux « *Potinklumpen* » totalisant 75 kg et réunissant l'un 17.200 et l'autre 18.000 potins. Ces ensembles hors-norme sont interprétés comme des dépôts venant d'un temple, volontairement fondus puis déposés dans le lac. Claudia Perassi (p. 49-67) se penche sur les monnaies et leur place lors du baptême dans l'Antiquité tardive, partant du canon 48 du concile d'Iliberri/Elvira en Bétique (IV^e s., ou plus tard) interdisant au clergé de gagner de l'argent lors des baptêmes. La coutume de placer des monnaies dans le bassin baptismal est attestée par cinq occurrences (Malte, Italie, Allemagne, Ukraine) ; on aurait pu ajouter le bassin de la cathédrale de Reims, qui a livré plusieurs centaines de monnaies tardoromaines. L'auteur examine minutieusement les contextes stratigraphiques et arrive à la conclusion que les monnaies déposées dans les fonts baptismaux n'étaient en aucune manière destinées à acheter ou à vendre la grâce divine ; du reste, étant constituées de piécettes de bronze, elles représentent une valeur vraiment dérisoire. Quelle signification revêt dès lors la présence de monnaies dans les bassins de groupes épiscopaux tardoantiques ? Cl. Perassi propose quatre alternatives à la simple explication économique : les monnaies seraient des offrandes et renverraient aux fontaines et bassins thermaux, liés au pouvoir purificateur de l'eau ; elles serviraient à renforcer le pacte solennel de la *renuntia Diabolo*, rite qui oblige le nouveau baptisé à pratiquer le bien ; elles seraient des amulettes témoignant de rituels d'exorcisme ; les monnaies finalement marqueraient un rite de passage, le baptême étant vu comme une renaissance. Elles renverraient alors à l'« obole à Charon ». La contribution de R. Kelleher (p. 68-86) part d'un texte anglais de 1307 à propos de la « mort » d'une monnaie par pliure : la source narrative spécifie qu'un condamné par pendaison, une fois mort, a fait l'objet d'un geste spécifique, celui de voir plier un denier au-dessus de sa tête, « suivant la coutume anglaise » précise le

document. Or le même condamné portait dans sa ceinture une autre monnaie qu'il avait lui-même pliée précédemment, toujours au-dessus de sa tête, lors de son incarcération « en l'honneur de saint Thomas afin qu'il le libère ». De nombreuses « mises en scène » ont été relevées, comme des monnaies pliées ayant en quelque sorte servi de « bourse » puisqu'elles contenaient des petits morceaux d'autres pièces. Un gros d'argent écossais plié renfermait même un denier de la République romaine. Au Moyen Âge, en effet, les monnaies romaines avaient un pouvoir apotropaïque : elles protégeaient par exemple les enfants de la sorcellerie. De ce fait, elles étaient parfois déposées dans des tombes. De même, une monnaie pliée conservait un reste de corde, une pratique bien attestée dans la littérature médiévale insulaire, précisant qu'elles étaient attachées au cou lors de crises d'épilepsie. Dès lors, il semble assuré que l'usage de pièces pliées ne se limitait pas aux seuls lieux de culte. C. Houlbrook (p. 87-107) traite d'une spécificité britannique très étonnante, celle des arbres à monnaies, également évoqués par D. Wigg-Wolf. On relève en Grande-Bretagne trente-quatre sites réunissant deux cents « arbres à monnaies ». Une enquête détaillée menée entre 2011 et 2013 a permis de dénombrer 165.360 monnaies, dans leur immense majorité de simples pennies de cuivre, plantés de chant dans le bois, les unes contre les autres, au marteau ou à l'aide d'une pierre. Le rite n'a rien de bien archaïque : le site le plus ancien, dans les Highlands d'Écosse, est attesté en 1775. Au départ, les monnaies étaient fixées à l'aide d'une bande de tissu par des pèlerins venant visiter une fontaine miraculeuse. Le phénomène se développe à la fin du XIX^e s., mais la majorité des arbres à monnaies sont postérieurs à 1990/2000, voire à 2010. Ils font rarement l'objet d'un rituel planifié. En effet, en 2016, seulement 17 % des déposants avaient déjà visité un autre arbre à monnaie. Dès lors, la plupart des « pratiquants » découvrent l'existence du rituel au cours d'une simple promenade. Le geste est souvent fait par imitation « parce que d'autres l'ont fait avant », mais d'autres explications sont données, comme le simple plaisir esthétique de contribuer à la création d'une sculpture en plein air. On est alors bien loin de rituels à caractère religieux. La deuxième partie du volume traite de l'ambivalence des monnaies, évoluant entre objets séculiers et objets sacrés. On a ainsi donné de nombreuses explications à l'exportation de monnaies au-dehors des frontières de l'Empire (commerce, cadeaux diplomatiques, rançons et pillages). Helle Horsnaes (p. 111-124) s'intéresse à leur usage une fois qu'elles sont parvenues chez leurs destinataires. L'auteure examine les contextes de deux sites culturels en milieu humide, et constate que malgré l'abondance de monnaies celles-ci ne sont pas déposées en tant qu'artefacts économiques, mais bien, une fois encore, en tant que bourses appartenant à des panoplies de guerriers vaincus. R. Naismith (p. 142-159) évoque de son côté les richesses de l'Église au Moyen Âge, en fondant son raisonnement sur les représentations de monnaies, par exemple celles offertes par les Rois Mages sur des peintures murales ou des mosaïques. On trouve ainsi, dans les vitraux de la cathédrale de Chartres, comme uniques cadeaux offerts par les mages à Marie et à Jésus, des monnaies d'or islamiques, le seul or circulant alors en Occident. Les fonctions votives et économiques de la monnaie au sein de l'église anglaise au Moyen Âge sont connues dans la littérature (M. Allen, p. 160-173). L'auteur examine la valeur des monnaies offertes et l'impact économique des pèlerinages. On observe ainsi, sur certains sites, un déplacement des zones de pertes de monnaies, documentées à l'aide du détecteur de métaux. Des prospections à grande échelle sur des sites occupés de c. 973 à 1544

(11 sites religieux, 362 sites laïques) montrent, grâce aux milliers de découvertes éparses, deux « pics de religiosité », l'un entre 1351-1412, l'autre entre 1464 et 1544. Saint Augustin utilise la métaphore du Dieu monnayeur : les hommes sont des *nummi Dei* car frappés à son effigie. Il renvoie ainsi au célèbre « rendez à César... » (Matthieu 22, 15-21). L. Travaini (p. 174-189) traite de la sacralité et de la pureté de l'alliage des monnaies, ces dernières témoignant de l'intégrité morale de l'autorité émettrice. Dans la troisième partie du volume, les textes se concentrent sur la valeur et le sens des offrandes. Mais toutes les offrandes faites aux dieux, ou à Dieu, ne sont pas de bon aloi. F. Kemmers (p. 193-208) s'interroge sur la pratique de déposer des monnaies fausses dans des contextes votifs d'époque impériale. Elle part de l'observation qu'autrefois dans les églises, la quête réunissait des monnaies étrangères, souvent sans valeur, des pièces fausses, des substituts comme des boutons, soit de manière délibérée, soit par incapacité financière. L'auteure examine la production de faux sous l'Empire, en traitant d'abord des monnaies coulées. Elle constate sur un certain nombre de sites une surreprésentation de cette catégorie, sans pour autant que cela soit systématique. F. Kemmers note que certains sanctuaires celtiques ont sans doute produit des monnaies à leur seul usage, peut-être émises lors de cérémonies publiques spécifiques. L'auteure insiste sur le caractère « barbare » – elle parle de « deviant style », spécificité autrefois attribuée à une incapacité technique ou à un désintérêt des graveurs pour le naturalisme romain, qui impliquait alors un statut culturel et moral inférieur à celui des civilisations « classiques ». Au contraire, le style « déviant » serait parfaitement volontaire, et ne témoignerait pas d'une incapacité technique, mais bien d'un marquage identitaire. Elle soutient en effet que l'usage du style « déviant » est délibéré et qu'il relève d'un système d'allusions et d'appropriations des prototypes mis en œuvre par les élites locales en vue de se positionner dans un monde soumis à un nouveau leadership. F. Kemmers note que « l'alliage [...] détermine également la couleur de la monnaie, un élément qui revêt d'importantes connotations symboliques. Refondre des monnaies existantes pour créer à partir d'elles de nouvelles pièces est un puissant moyen de se les approprier ». On note du reste que les imitations, dans de nombreux cas, étaient déposées dans des contextes à forte connotation rituelle (puits, rivières, marais, tombes, certains trésors). De ce fait, il est possible d'évoquer un contexte ritualisé pour la production de ces monnaies, du moins dans un certain nombre de cas. La passionnante contribution de Svein H. Gullbekk (p. 209-227) relève des « gender studies ». Elle montre l'usage fait par les femmes de Scandinavie entre c. 1150 et 1400 des monnaies dans le cadre des pratiques dévotionnelles. Au Moyen Âge, le concept dominant est la division de la société entre chevaliers, clercs et paysans. Il n'existe pas de place spécifique pour la femme. Pourtant, si la société est profondément misogyne, la littérature médiévale scandinave montre au contraire des femmes à poigne, indépendantes, en charge des maisons comme des affaires financières. Même si dans les églises la ségrégation sexuelle est évidente, puisque les femmes sont en quelque sorte « parquées » avec les enfants dans la travée nord, la répartition spatiale des monnaies montre qu'elles étaient utilisées par les hommes comme par les femmes. Lorsqu'on examine les dénominations, on constate qu'il s'agit systématiquement de petites valeurs. Plutôt que d'y voir un traceur économique, l'auteur évoque une probable influence de la Bible : pendant tout le Moyen Âge, la parabole de la « mite » de la pauvre veuve (Marc, 12, 41-44) servirait de modèle d'offrande garantissant le

salut. Il est symptomatique de relever que bien souvent le clergé se plaint auprès des pouvoirs politiques de la faible valeur des monnaies émises, provoquant *ipso facto* une baisse de leurs revenus. Les prêtres insistent dès lors pour que les aumônes soient payées en monnaies étrangères, par exemple des esterlins anglais ; en 1424 un texte interdit même aux femmes d'utiliser des monnaies de cuivre n'ayant plus cours, montrant la fréquence du phénomène. On aurait pu penser que la Réforme aurait mis un terme à ces pratiques. Il n'en est rien : en Finlande, la plupart des 13.500 monnaies trouvées dans des églises sont des cuivres d'époque moderne, comme le montre F. Ehrnsten (p. 228-248). Les usages magiques de la monnaie se poursuivent plus tard, même si la Réforme, et plus spécifiquement le luthéranisme, tente de faire disparaître ces usages magiques. De nouvelles pratiques se font alors jour. En Finlande, par exemple, et dans d'autres zones périphériques, les croyances aux puissances surnaturelles sont encore fort vivaces jusqu'au XX^e s. Elles ne dérivent pas toutes de la théologie chrétienne, mais plus prosaïquement de l'interaction entre différentes formes de perception du monde. On parle alors de « religion vernaculaire ». Dans la vie quotidienne, les monnaies peuvent avoir un pouvoir magique, parfois lié au métal (le plomb est souvent considéré comme maléfique). En outre, la présence sur la monnaie de l'image du souverain est considérée comme un élément protecteur, le prince étant thaumaturge de droit divin. En Écosse, les monnaies de la reine Victoria (1837-1901) étaient considérées comme une panacée universelle parce qu'elles portaient l'image de la reine. Dès lors, les monnaies peuvent être chargées de divers pouvoirs magiques et servir de substituts : c'est l'hypothèse retenue pour les monnaies données aux morts, censées les protéger des puissances maléfiques. C'est également le cas pour les monnaies déposées lors de la quête : les monnaies « offertes » ont perdu leur signification d'outil économique. La monnaie donnée n'est dès lors plus un moyen de paiement basé sur sa valeur libératoire, mais comme un intermédiaire métallique – monnaie obsolète ou simple bouton, mais de métal – chargé de manière occulte lorsqu'on demande aux forces naturelles ou à des saints « spécialisés » la santé ou une bonne récolte.

Jean-Marc DOYEN

Aldo BORLENGHI, Clément CHILLET, Virginie HOLLARD, Liliane LOPEZ-RABATEL & Jean-Charles MORETTI (Dir.), *Voter en Grèce, à Rome et en Gaule. Pratiques, lieux et finalités*. Lyon, MOM Éditions, 2019. 1 vol. 20,5 x 29,5 cm, 526 p., ill. (HISTOIRE ET ÉPIGRAPHIE, 1). Prix : 50 €. ISBN 978-2-35668-062-4.

S'il est une pratique caractéristique des démocraties, c'est bien le recours au vote pour prendre des décisions de nature collective, comme par exemple l'organisation d'élections. Et, quoique certains en pensent, un nombre non négligeable de contextes publics de l'Antiquité y recouraient. Faut-il parler de « rite » auquel elle confère toutefois une « coloration démocratique », comme le propose Virginie Hollard à propos du vote dans la Rome des débuts de l'Empire, avec un retour sur les pratiques républicaines (*Le rituel du vote*, Paris, 2010) ? Le sujet intéresse grand monde et divise les chercheurs comme on le verra. Le présent volume n'est pas une synthèse : c'est la collection de contributions présentées lors de réunions scientifiques tenues à Lyon de 2012 à 2014 autour de l'acte de vote dans l'Antiquité. Un délai certain marque une publication en